

SYNTHOL

GEL



Veillez lire attentivement cette notice avant d'utiliser ce médicament. Elle contient des informations importantes pour votre traitement.

- Ce médicament peut être utilisé en automédication c'est-à-dire utilisé sans consultation ni prescription d'un médecin.
 - Si les symptômes persistent au-delà de 5 jours, s'ils s'aggravent ou si de nouveaux symptômes apparaissent, demandez l'avis de votre pharmacien ou de votre médecin.
 - Cette notice est faite pour vous aider à bien utiliser ce médicament. Gardez-la, vous pourriez avoir besoin de la relire.
- NE LAISSEZ PAS CE MÉDICAMENT À LA PORTÉE DES ENFANTS.**

Dans cette notice :

1. Qu'est-ce que SYNTHOL, gel et dans quels cas est-il utilisé?
2. Quelles sont les informations à connaître avant d'utiliser SYNTHOL, gel?
3. Comment utiliser SYNTHOL, gel?
4. Quels sont les effets indésirables éventuels?
5. Comment conserver SYNTHOL, gel?
6. Informations supplémentaires.

1. QU'EST-CE QUE SYNTHOL, gel ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISÉ?

AUTRES TOPIQUES POUR DOULEURS ARTICULAIRES ET MUSCULAIRES.

Ce médicament est préconisé, chez l'adulte et l'enfant de plus de 7 ans, en traitement local d'appoint des traumatismes bénins (bleus, coups).



2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS À CONNAÎTRE AVANT D'UTILISER SYNTHOL, gel?

N'utilisez jamais SYNTHOL, gel dans les cas suivants :

- antécédent d'allergie aux salicylés, à un médicament apparenté (AINS, aspirine) ou à un autre des constituants,
- enfants ayant eu des antécédents de convulsions dues à la fièvre ou non, en raison de la présence de dérivés terpéniques (lévomenthol, huile essentielle de lavandin et linalol).

Ne pas appliquer sur les yeux, sur une peau lésée quelle que soit la lésion : lésions suintantes, eczéma, lésion infectée, brûlure ou plaie.

Faites attention avec SYNTHOL, gel :

Ce médicament est **RÉSERVÉ À L'ADULTE ET À L'ENFANT DE PLUS DE 7 ANS.**

Cette spécialité contient des dérivés terpéniques (lévomenthol, huile essentielle de lavandin et linalol) qui peuvent entraîner à doses excessives des accidents à type de convulsions chez l'enfant. Respectez les conseils d'utilisation :

- ne pas utiliser chez l'enfant de moins de 7 ans,
- ne jamais appliquer une dose supérieure à celle qui est recommandée (voir rubrique 3 "Comment utiliser SYNTHOL, gel?"),
- ne pas appliquer sur une surface étendue du corps,
- respecter la fréquence et la durée de traitement préconisées.

En cas d'épilepsie ancienne ou récente, **DEMANDER CONSEIL À VOTRE MÉDECIN.**

Après application, il est nécessaire de se laver les mains pour éviter tout contact involontaire du produit avec les yeux.

Prise ou utilisation d'autres médicaments :

Veillez indiquer à votre médecin ou à votre pharmacien si vous prenez ou avez pris récemment un autre médicament, même s'il s'agit d'un médicament obtenu sans ordonnance.

Grossesse et allaitement :

En cas d'allaitement, il est préférable de ne pas utiliser ce médicament et en aucun cas il ne devra être appliqué sur les seins.

Demandez conseil à votre médecin ou à votre pharmacien avant de prendre tout médicament.

Liste des excipients à effet notable : Alcool.

3. COMMENT UTILISER SYNTHOL, gel?

Mode d'administration :

Voie cutanée.

Posologie :

1 application sur la zone douloureuse 2 à 3 fois par jour.

Se laver les mains après application.

Durée de traitement :

En l'absence d'amélioration au bout de 5 jours de traitement, consultez votre médecin.

Si vous avez utilisé plus de SYNTHOL, gel que vous n'auriez dû : rincez abondamment à l'eau.

Si vous oubliez de prendre SYNTHOL, gel : ne prenez pas de dose double pour compenser la dose simple que vous avez oublié de prendre.

4. QUELS SONT LES EFFETS INDÉSIRABLES ÉVENTUELS?

Comme tous les médicaments, SYNTHOL, gel est susceptible d'avoir des effets indésirables, bien que tout le monde n'y soit pas sujet.

Risque de réaction locale.

De rares cas d'eczéma de contact nécessitant l'arrêt du traitement ont été rapportés.

Possibilité de rougeur cutanée au point d'application.

En raison de la présence de dérivés terpéniques et en cas de non-respect des doses préconisées :

- risque de convulsions chez l'enfant,
- possibilité d'agitation, de confusion chez les sujets âgés.

En raison de la présence d'alcool, les applications fréquentes sur la peau peuvent provoquer des irritations et une sécheresse de la peau.

Si vous remarquez des effets indésirables non mentionnés dans cette notice, ou si certains effets indésirables deviennent graves veuillez en informer votre médecin ou votre pharmacien.

5. COMMENT CONSERVER SYNTHOL, gel?

TENIR HORS DE LA PORTÉE ET DE LA VUE DES ENFANTS.

Ne pas utiliser SYNTHOL, gel après la date de péremption mentionnée sur la boîte.

La date d'expiration fait référence au dernier jour du mois.

Ce médicament est à conserver à une température ne dépassant pas 25°C.

Les médicaments ne doivent pas être jetés au tout à l'égout ou avec les ordures ménagères. Demandez à votre pharmacien ce qu'il faut faire des médicaments inutilisés. Ces mesures permettront de protéger l'environnement.

6. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Que contient SYNTHOL, gel ?

Les substances actives sont :

Lévomenthol.....	0,520 g
Vératrole.....	0,250 g
Résorcinol.....	0,030 g
Acide salicylique.....	0,100 g

Pour 100 g de gel.

Les autres composants sont :

composition aromatique (acétate de linalyle, huile essentielle de lavandin, linalol, coumarine, géraniol), alcool benzylique, hydroxyéthylcellulose, acide citrique monohydraté, éther laurique de macrogol, éthanol à 96 %, eau purifiée.

Qu'est-ce que SYNTHOL, gel et contenu de l'emballage extérieur?

Ce médicament se présente sous forme de gel. Tube de 75 g et 100 g. Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

TITULAIRE/EXPLOITANT :

GlaxoSmithKline Santé Grand Public - 100, route de Versailles - BP 23 - 78164 Marly-le-Roi Cedex.

FABRICANT :

BOOTS COMPANY PLC - Beeston Site Thane Road - Nottinghamshire NG2 3AA - ROYAUME-UNI.

La dernière date à laquelle la notice a été approuvée est le 29 octobre 2009.

Des informations détaillées sur ce médicament sont disponibles sur le site Internet de l'Afssaps (France).

CONSEILS/ÉDUCATION SANITAIRE

AUTRES TOPIQUES POUR DOULEURS ARTICULAIRES ET MUSCULAIRES.

Vous venez d'avoir un traumatisme bénin ou une contusion, vous pouvez utiliser le gel pour soulager votre douleur. Mais, s'il existe une impotence fonctionnelle complète, c'est-à-dire si vous ne pouvez vous servir du membre supérieur ou du membre inférieur et en cas d'hématome ("bleu") important, vous devez aussi consulter sans tarder votre médecin.



GlaxoSmithKline